

À lire, à voir

Le choix de Guy Hédelin, membre du Comité scientifique de la revue *Références en Santé au Travail*

TRAVAIL POSTÉ ET DIABÈTE

Le travail de nuit représente actuellement en France plus de 15 % des emplois [15,4 % dans la dernière enquête de la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques – DARES – (Le travail de nuit en 2012. *Dares analyses*. Août 2014 ; 62) qui utilise la définition statistique recouvrant la plage horaire minuit - 5 h du matin alors que la définition du Code du travail se fonde sur la tranche horaire 21 h - 6 h du matin]. Le travail de nuit est en augmentation depuis 20 ans (0,8 % par an en moyenne). Plusieurs études récentes mettent en avant les effets du travail de nuit sur la santé, principalement en incriminant les perturbations métaboliques induites par la désynchronisation des cycles circadien et du sommeil.

Une étude, parue en avril 2018 (**VETTER C, DASHTI HS, LANE JM, ANDERSON SG ET AL. - Night shift work, genetic risk, and type 2 diabetes in the UK biobank. *Diabetes Care*. 2018 ; 41 : 762-69**), précise les connaissances jusqu' alors acquises sur les effets du travail de nuit sur l'apparition de diabète de type 2. Les auteurs ont utilisé la biobanque anglaise, contenant 502 620 individus recrutés entre 2006 et 2010, dans laquelle ont été recueillis le style de vie, l'état de santé des personnes, les horaires de travail et des données démographiques. Seuls les 272 214 personnes en emploi lors de l'entrée dans la cohorte et n'ayant pas d'antécédent de maladie chronique (cancer du sein, de la prostate, de l'intestin ou du poumon, maladie cardiaque ou accident vasculaire cérébral) ont fait l'objet de l'étude. Deux tiers avaient eu une recherche des

gènes de prédisposition au diabète de type 2 et un quart avaient rempli en ligne, en 2015, un questionnaire détaillé sur leurs emplois.

À l'aide des informations générales, les personnes ont pu être classées en travailleurs de jour, en travailleurs postés en horaires irréguliers avec de rares périodes de nuit, en horaires irréguliers avec quelques périodes de nuit, en horaires irréguliers avec des périodes de nuit habituelles, ou en travailleurs uniquement de nuit.

Les cas de diabète de type 2 (6 770) ont été recherchés à l'aide de l'algorithme de Eastwood. Le chronotype faisait partie des informations recueillies à l'entrée dans la cohorte.

L'analyse statistique a tenu compte du classement ci-dessus et des sous-analyses ont été faites sur les personnes pour lesquelles des informations plus précises étaient accessibles, en regardant la durée cumulée en travail de nuit et la fréquence mensuelle moyenne. Toutes les analyses ont été ajustées sur l'âge, le sexe, l'ethnie, l'histoire familiale de diabète de type 2, l'indice de précarité de Townsend (qui prend en compte des éléments individuels et locaux – quartier, commune, région...), l'indice de masse corporelle, l'activité physique, le tabagisme et la consommation d'alcool, les habitudes de sommeil, l'apnée du sommeil, les symptômes dépressifs, l'hypertension artérielle ainsi que son traitement, le taux de cholestérol ainsi que les traitements hypolipémiants, la prise de statines ou de stéroïdes. Sans reprendre l'ensemble des résultats, cette étude apporte des précisions nouvelles :

1 - les travailleurs postés étaient plus fréquemment atteints de diabète de



type 2 que les travailleurs de jour (40 % de plus) ;

2 - la fréquence de diabète de type 2 chez les travailleurs uniquement de nuit est identique à celle des travailleurs postés rarement de nuit (10 % de plus que les travailleurs de jour) ;

3 - la fréquence du travail de nuit pour les travailleurs postés est corrélée positivement à la proportion de diabète de type 2 tant qu'ils ne travaillent pas uniquement de nuit ;

4 - le travail de nuit ne semble pas interagir avec la prédisposition au diabète de type 2.

Le point 2 est en accord avec les hypothèses de perturbation des cycles, les travailleurs uniquement de nuit ayant un cycle décalé mais pas perturbé une fois l'adaptation faite. Néanmoins un effet travailleur sain ne peut pas être exclu, les personnes éprouvant des difficultés de santé pouvant avoir tendance à revenir à un travail de jour. Cette étude est transversale. Elle ne permet pas de bien appréhender la chronologie des événements et ne peut pas apporter de certitude en termes de causalité. Il est nécessaire de corroborer ces résultats sur d'autres cohortes, néanmoins le *corpus* actuel des études montre qu'il est nécessaire d'évaluer plus finement le travail de nuit, non seulement dans le cadre des études mais aussi pour le suivi des travailleurs en santé au travail.

Guide to occupational exposure values. 2018 (Guide des valeurs limites d'exposition professionnelle. 2018)

American Conference of Governmental Industrial Hygienists (ACGIH), 2018, 256 p. (EN ANGLAIS)

Ce guide liste dans un tableau comparatif les valeurs suivantes : les TLV ou *Threshold Limit Values* (TWA ou *Time-Weighted Average*, et STEL/*Ceiling* ou *Short-Term Exposure Limit*) de l'ACGIH pour 2018, les PEL ou *Permissible Exposure Limits* (TWA et STEL) de l'*Occupational Safety and Health Administration* (OSHA) pour 2006, les REL ou *Recommended Exposure Limits* (TWA et STEL) du *National Institute for Occupational Safety and Health* (NIOSH) pour 2017, les MAK ou *Maximum Concentration Values in the Workplace* (TWA et PEAK) de la *Deutsche Forschungsgemeinschaft* pour 2017 et les WEELs ou *Workplace Environmental Exposure Levels* (TWA et STEL) de l'*American Industrial Hygiene Association* (AIHA) pour 2011. Ce guide indique aussi les classifications cancérogènes établies par différents organismes (*Environmental Protection Agency* ou EPA, *International Agency for Research on Cancer* ou IARC, et *National Toxicology Program* ou NTP). La liste des substances mentionnées dans cet ouvrage, classées par numéro CAS, est disponible en annexe.

TLVs and BEIs based on the documentation of the threshold limit values for chemical substances and physical agents

and biological exposure indices. 2018 (Valeurs limites d'exposition des substances chimiques et des agents physiques. Indices biologiques d'exposition. 2018)

American Conference of Governmental Industrial Hygienists (ACGIH), 2018, 268 p. (EN ANGLAIS)

Cet ouvrage présente les mises à jour des valeurs limites de références adoptées par l'ACGIH. En ce qui concerne les substances chimiques, les valeurs listées sont les valeurs limites d'exposition professionnelle (VLEP) dans l'air, TLV (concentrations moyennes pondérées – TWA –, valeurs limites d'exposition de courte durée – STEL –). Le tableau des substances chimiques reprend également les classifications ACGIH de cancérogénicité (A1, A2, A3, A4, A5), de sensibilisation pour la peau (*skin*) et les organes cibles. Ce tableau est complété par des annexes détaillant : la classification cancérogène selon l'ACGIH, les critères de taille lors de l'échantillonnage des particules de l'air, les méthodes de calcul des valeurs limites pour les mélanges, les valeurs limites minimales en fonction de la pression en oxygène de l'air et les effets sur la santé, la méthode de calcul pour les mélanges de certaines vapeurs d'hydrocarbures. Les VLEP aux agents physiques concernent les agents tels que : ultrasons, froid, vibrations (système mains-bras et corps entier), chaleur, rayonnements visible et infrarouge, bruits (continu et impulsif). La rubrique « agents physiques » contient un chapitre intitulé ergonomie. Il présente les

préconisations et limites de l'ACGIH pour réduire les troubles musculosquelettiques au niveau de la main (HAL, « *Hand Activity Level* ») et du dos (valeurs limites pour le port de charge) et pour réduire les troubles liés aux vibrations (systèmes main-bras et corps entier). L'ACGIH propose une démarche de prévention lors du travail en présence d'agents biologiques dans l'air et liste les contaminants de l'air d'origine biologique pour lesquels il existe une valeur limite. Les agents (chimiques, physiques et biologiques) faisant l'objet d'études en cours sont également listés.

TLVs and BEIs with 7th edition documentation. CD-Rom 2018 (Valeurs limites d'exposition aux substances chimiques et aux agents physiques, indices biologiques d'exposition et 7^e édition de la documentation. CD-Rom 2018)

American Conference of Governmental Industrial Hygienists (ACGIH), 2018, 1 CD-Rom. (EN ANGLAIS)

Ce CD-Rom comporte la version intégrale de l'ouvrage présentant la mise à jour 2018 des valeurs limites de références américaines (*présenté ci-dessus*). De plus, il permet d'accéder à la documentation ayant servi à l'établissement des valeurs limites et des indices biologiques d'exposition de l'ACGIH, 7^e édition.

ACGIH : 1330 Kemper Meadow Drive, Cincinnati, Ohio 45240-4148, États-Unis.

DURAND M.J., SYLVAIN C., FASSIER J.B., TREMBLAY D. et al.
Troubles musculosquelettiques. Les cinq composantes du succès d'un programme de réadaptation incluant une intervention en milieu du travail

Aide-mémoire DS-994. Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST), 2017, non paginé (2 p.).
 Les troubles musculosquelettiques (TMS) constituent l'une des principales causes d'incapacité au travail. Au cours des dernières décennies, plusieurs programmes de réadaptation au travail se sont montrés efficaces. Cependant leur niveau de mise en œuvre reste encore peu élevé. L'IRSST a publié en 2016 un rapport sur ce sujet intitulé « *Troubles musculosquelettiques. Revue réaliste sur les bases théoriques des programmes de réadaptation incluant le milieu de travail* ». Cet aide-mémoire constitue une synthèse des recommandations présentées dans le rapport, sous la forme d'un tableau récapitulatif. Il est destiné à faciliter le dialogue entre les différents acteurs ou parties prenantes du retour au travail, notamment les professionnels de la santé contribuant au retour et au maintien au travail des travailleurs blessés dans le cadre de leur travail, les différents acteurs en milieu de travail (syndicats, superviseurs, service des ressources humaines, collègues), ainsi que les assureurs.
IRSST : 505 boulevard de Maisonneuve Ouest, Montréal, Québec H3A 3C2, Canada (www.irsst.qc.ca).

MURPHEY S.
Work related musculoskeletal disorders in sonography (Troubles musculosquelettiques d'origine professionnelle chez les échographistes)
Society of Diagnostic Medical Sonography (SDMS), 2018, 10 p.
(EN ANGLAIS)

Ce livret blanc fait le point sur la survenue des troubles musculosquelettiques (TMS) rencontrés chez les échographistes pratiquant aux États-Unis, étayé de nombreuses statistiques sur leur prévalence. En 2009, 90 % des praticiens souffraient de TMS, soit une augmentation de 6 % par rapport à une étude de 1997 ; et la profession enregistre un nombre croissant de praticiens. Dans un premier temps, l'identification des symptômes, la typologie des risques encourus (causés par quatre facteurs : la force, la répétitivité du geste, la contrainte posturale et la pression de contact) et l'impact sur l'activité des professionnels sont décrits. Puis des mesures de prévention des risques sont envisagées, à destination des professionnels comme des employeurs en co-responsabilité, nécessitant l'établissement de bonnes pratiques et appuyées par le secteur de la recherche. Il est rappelé qu'au-delà de la conception d'équipements ergonomiques (tables d'examen, échographes, types d'ultrasons), le développement d'une forte culture sécurité a le plus grand impact potentiel sur la diminution du risque des TMS.
SDMS : 2745 Dallas Parkway, Suite 350, Plano, TX 75093, États-Unis (www.sdms.org).

LEMERLE B., GORVAN K.
Observatoire des troubles musculosquelettiques des actifs agricoles : bilan national 2011-2015
Réf. 11953. Mutualité sociale agricole (MSA), 2018, 124 p.
 Cette nouvelle édition de l'observatoire des troubles musculosquelettiques (TMS) présente les données d'évolution des TMS reconnus en maladie professionnelle (MP) pour la période de 2011 à 2015, grâce à la collaboration entre le département Retraite-Famille-Observatoire des risques professionnels agricoles (ORPA)-AT de la Direction des statistiques, des études et des fonds, et la Direction de la Santé sécurité au travail de la Direction déléguée aux politiques sociales de la Caisse centrale de la Mutualité sociale agricole. Ce bilan national montre l'importance de ces maladies qui représentent 93,1 % de l'ensemble des MP reconnues pour l'année 2015 (95,8 % pour les salariés agricoles et 86,1 % pour les non-salariés agricoles). Ce bilan national permet de connaître plus précisément les caractéristiques des TMS dans le secteur agricole. Les données présentées concernent l'ensemble des actifs agricoles, qu'ils soient salariés ou exploitants, en France métropolitaine, hors départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle. Pour les salariés et les non-salariés agricoles, les données présentées correspondent à l'ensemble des MP ayant engendré des soins de santé ou une indemnisation de jours d'arrêt pour la première fois dans l'année considérée. Pour les accidents graves des non-salariés, il s'agit

de l'année d'attribution du taux d'incapacité permanente partielle (IPP). Un rappel sur quelques éléments de connaissance de la problématique des TMS sert d'introduction à ce bilan.

MSA : Les Mercuriales, 40 rue Jean Jaurès, 93547 Bagnolet Cedex (<http://ssa.msa.fr>).

LARIVIERE C., SULLIVAN M., PREUSS R., NEGRINI A.

Effets psychologiques et biomécaniques immédiats de deux catégories de ceintures lombaires chez des travailleurs en santé et des travailleurs avec maux de dos

Rapport scientifique R-997. Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST), 2018, 101 p.

Cette étude a pour but de comparer deux catégories de ceintures lombaires (CL) en ce qui a trait aux soutiens psychologique et biomécanique qu'elles prodiguent, cela autant chez des sujets en santé que chez ceux avec maux de dos (lombalgies). À titre exploratoire, il devenait aussi pertinent de vérifier si différents sous-groupes de sujets lombalgiques, déterminés en fonction d'hypothèses biomécanique (instabilité lombaire) ou psychologique (peurs du mouvement ou de la douleur), présenteraient des effets biomécaniques différents. Dans la perspective de l'évaluation de l'effet du port d'une CL dans un éventuel essai clinique, il était nécessaire d'évaluer, aussi à titre exploratoire, certaines variables associées à l'adoption à ce type d'intervention. Deux groupes de sujets, répartis également selon le sexe, ont

été comparés, soient 20 sujets sains et 40 sujets lombalgiques ; ces derniers démontrant de grandes variations au regard des signes d'instabilité lombaire (dimension biomécanique) et de peur du mouvement (dimension psychologique). Les deux CL ont engendré une diminution de la douleur en position debout et une diminution de la peur et de la dramatisation de la douleur lors de différentes tâches jugées menaçantes pour la région lombaire, notamment celles qui imposent un chargement plus important sur les structures. En ce qui a trait aux variables biomécaniques, plusieurs effets semblables ont été observés et démontrés entre les sujets sains et les sujets lombalgiques. En définitive, les variables psychologiques associées à la douleur et celles qui sont présumées associées à l'adoption du port d'une CL soutiennent l'hypothèse que ce port aurait pour effet de rassurer les patients souffrant d'une lombalgie, ce qui pourrait favoriser le maintien au travail en périodes de récurrences ou accélérer le retour au travail des travailleurs en période d'absence. Les variables biomécaniques, de leur côté, indiquent que les effets mécaniques ont le potentiel de rendre cette pratique sécuritaire.

IRSST : 505 boulevard de Maisonneuve Ouest, Montréal, Québec H3A 3C2, Canada (www.irsst.qc.ca).

DENIS D., GONELLA M., COMEAU M., LAUZIER M.

Pour quelles raisons la formation aux techniques sécuritaires de manutention ne fonctionne-t-elle pas ? Revue

critique de la littérature

Rapport scientifique R-1013. Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST), 2018, 90 p.

La formation en manutention fait l'objet de nombreuses demandes de la part des milieux de travail. Or, malgré leur abondante diffusion, ces formations voient leur efficacité remise en cause par cinq méta-analyses publiées entre 2007 et 2014. Soixante-dix-sept articles tirés des cinq méta-analyses recensées ont été analysés à l'aide de 86 variables. Les grandes caractéristiques des formations ont d'abord été décrites en fonction des trois lieux où elles sont offertes : en entreprise, en laboratoire et en établissement de formation. La formation en manutention utilise des dispositifs variés dans des contextes qui le sont tout autant : elle est une mosaïque hétérogène. Or, cette hétérogénéité contraste avec l'étonnante uniformité des contenus, majoritairement axés sur la connaissance et l'adoption de la technique sécuritaire de manutention dite « dos droit-genoux fléchis ». Le contenu standardisé s'inscrit dans une logique de formation où l'apprenant et ses comportements sont au centre des intentions pédagogiques. Peu de cas est fait des interactions de cette personne avec son environnement dynamique de travail et des exigences de régulation que cela impose. Pour la grande majorité d'entre eux, les contenus des formations sont prédéterminés et exportables d'un milieu de manutention à un autre, et ce, en dépit de la variabilité des réalités de ces contextes. Des quatre critères de qualité

retenus, seuls ceux relatifs aux transformations concomitantes à la formation et dans une moindre mesure, au contenu de formation adapté au contexte, permettent des améliorations en termes d'efficacité. Dix pour cent des études respectent tous les critères de qualité retenus. Malgré le nombre impressionnant d'études consacrées à la formation en manutention et à son évaluation, les méta-analyses n'orientent leurs conclusions que sur un nombre limité de ces études puisqu'elles accordent un poids supérieur à celles jugées comme étant de qualité méthodologique élevée, ce qui représente environ une formation sur 10. Les résultats montrent que ces évaluations de qualité supérieure se prononcent sur l'efficacité de formations considérées simples à évaluer, peu complexes et généralement de moindre qualité, ce qui peut avoir un effet sur les conclusions formulées dans les méta-analyses. De plus, les résultats sur l'efficacité tels que rapportés par les auteurs des études laissent entrevoir un portrait plus optimiste que les conclusions formulées par les auteurs des méta-analyses.

IRSST : 505 boulevard de Maisonneuve Ouest, Montréal, Québec H3A 3C2, Canada (www.irsst.qc.ca).

MORIN S.

Vivre mieux au travail. S'affirmer et réguler ses émotions

Odile Jacob, 2017, 245 p.

S'appuyant sur des exemples de situations professionnelles contraignantes (vulnérabilité de l'emploi, changements organisationnels, incertitudes d'évolution de carrière, surcharge

de travail, travail dans l'urgence, ambiance de travail conflictuelle, diminution du soutien social...), cet ouvrage cherche à fournir au salarié touché par le stress ou l'épuisement professionnel des moyens d'équilibrage entre efficacité au travail et sérénité personnelle. Si des mesures collectives peuvent être prises au sein de l'entreprise dans le cadre d'une démarche de prévention des risques psychosociaux (RPS), il délivre, après quelques rappels théoriques, des outils (tests, questionnaires et conseils ciblés) inspirés de la psychothérapie, de la psychologie et des techniques de développement personnel pour permettre de déterminer un plan d'action personnalisé et de réaliser un autocoaching individuel afin de mieux gérer son stress au travail.

Odile Jacob : 15 rue Soufflot, 75005 Paris.

AUMAYR-PINTAR C., CERF C., PARENT-THIRION A.

Burnout in the workplace: a review of data and policy responses in the EU (Épuisement professionnel : analyse des données et des réponses politiques en Europe)

TJ-03-18-119-EN-N. European Foundation for the Improvement of Living and Working Conditions (Eurofound), Office des publications de l'Union européenne, 2018, 39 p.

(EN ANGLAIS)

Ce rapport propose un état des lieux de l'épuisement professionnel subi par les travailleurs dans l'Union européenne, sur la base de recherches nationales. Pour commencer, le rapport cherche à déterminer si l'épuisement professionnel est considéré

comme une maladie médicale ou professionnelle. Il examine ensuite les déterminants du travail associés à l'épuisement professionnel et étudie leurs effets, notamment les facteurs psychosociaux et physiques du travail, l'intensité du travail et l'organisation du travail. Il fait également le point sur les stratégies et les politiques nationales relatives à cette question, la participation des partenaires sociaux au débat en cours, ainsi que les actions préventives actuellement en place (<http://dx.doi.org/10.2806/957351>).

BISELLO M., FERNANDEZ-MACIAS E., EGGERT HANSEN M.

New tasks in old jobs : drivers of change and implications for job quality (Nouvelles tâches dans les anciens métiers : facteurs de changement et conséquences pour la qualité de l'emploi)

TJ-02-18-808-EN-N. European Foundation for the Improvement of Living and Working Conditions (Eurofound), Office des publications de l'Union européenne, 2018, 19 p.

(EN ANGLAIS)

Ce rapport propose la synthèse des conclusions de 20 études de cas portant sur les changements récents dans le contenu des tâches de cinq professions manufacturières (monteurs d'automobiles, transformateurs de viande, emballeurs manuels, fabricants de produits chimiques et opérateurs de machines) dus aux transformations numériques, à la mondialisation et la délocalisation, à la demande croissante de normes de qualité élevées et la durabilité. Il aborde

également certaines conséquences en termes de qualité de l'emploi et de vie professionnelle. Dans l'ensemble, le rapport met en lumière la manière dont les informations contextuelles qualitatives peuvent compléter les données quantitatives existantes, offrant une meilleure compréhension de l'évolution du contenu et de la nature des métiers (<http://dx.doi.org/10.2806/507642>).

Eurofound : Wyattville Road, Loughlinstown, Dublin 18, Irlande. Office des publications de l'Union européenne : 2 rue Mercier, L-2985 Luxembourg.

ROUX N.

De l'emploi stable au travail insoutenable. Trajectoires d'ouvrières agricoles en groupement d'employeurs

Document de travail 196. Centre d'études de l'emploi et du travail (CEET), 2018, 27 p.

De façon complémentaire à une sociologie de la précarité qui s'interroge principalement sur la soutenabilité de l'emploi discontinu, le document de travail propose une réflexion sur le rôle du contrat à durée indéterminée et à temps plein dans l'insoutenabilité du travail. Analysées à partir d'une enquête biographique et longitudinale, les trajectoires d'ouvrières agricoles embauchées dans un groupement d'employeurs montrent comment la stabilité de l'emploi peut participer, singulièrement pour les membres des classes populaires, à un mécanisme d'« engrenage ». Ce terme, utilisé par une enquêtée, rend compte de l'enfermement dans une condition préalablement pensée comme transitoire et qui devient de plus en plus difficile à

supporter. Les causes résident dans la pénibilité d'un travail faisant l'objet d'une intensification, où l'exploitation ouvrière se combine à une domination masculine. La défection intervient lorsque la souffrance au travail atteint un point de saturation et qu'elle est reconnue légalement et économiquement, révélant par-là ce qui limitait cette possibilité. Les potentialités de l'emploi discontinu, autorisant la mise à distance d'une telle situation, prennent alors tout leur sens, et invitent à s'interroger sur l'emploi stable et à temps plein comme norme dominante d'intégration sociale pour l'ensemble des salariés.

CEET : « Le Descartes », 29 promenade Michel Simon, 93166 Noisy-le-Grand Cedex (www.cee-recherche.fr).

Services à domicile, intégration d'un outil numérique : comment adapter son organisation du travail ?

Association régionale pour l'amélioration des conditions de travail de Bretagne (ARACT Bretagne), Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (ANACT), 2018, 11 p.

Pourquoi et comment anticiper les effets du numérique sur l'organisation du travail dans le secteur des services à domicile, qui connaît de grandes difficultés à recruter et fidéliser ses salariés et subit un fort absentéisme qui impacte la performance des structures et la qualité du service rendu ? Ce guide présente les enseignements de l'expérience de quatre services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) qui ont intégré des outils de télégestion aidé d'un prestataire technique.

Certes, les outils numériques peuvent faciliter certaines missions au quotidien (gain de temps, sécurisation des données médicales, développement de la coordination entre professionnels, optimisation des moyens grâce au suivi d'activité en temps réel, amélioration de la prise en soins et des conditions de travail) mais ils nécessitent toujours d'ajuster l'organisation, sans quoi l'introduction de ces outils numériques peut présenter un risque de dégradation des conditions de travail et de qualité de service.

ANACT : 192 avenue Thiers, CS 800 31, 69457 Lyon Cedex 06 (www.anact.fr).

Amélioration des conditions de travail pour les métiers de l'aide et du soin à domicile. Guide méthodologique

Association régionale pour l'amélioration des conditions de travail de Bretagne (ARACT Bretagne), Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (ANACT), 2017, 39 p.

La mise en œuvre de la loi du 28 décembre 2015 sur l'adaptation de la société au vieillissement (loi ASV) a abouti à la publication d'un guide de bonnes pratiques par le ministère des Affaires sociales et de la Santé en 2016. Il prévoit trois axes majeurs d'intervention dont un sur les conditions de travail des professionnels qui exercent dans les métiers de l'aide à domicile et l'organisation des services. C'est dans ce cadre que le guide méthodologique détaille le bien-fondé, la dynamique et les phases d'une démarche globale santé-performance d'amélioration des

conditions de travail, couplant la prévention de la santé au travail et la performance des structures. Il est destiné aux équipes dirigeantes des structures du secteur médico-social. Une étape est entièrement dédiée à la prévention et l'évaluation des risques professionnels, l'amélioration des conditions de travail / qualité de vie au travail et la prise en compte de la pénibilité. Les clés de réussite et les points de vigilance du projet d'amélioration santé-performance sont étayés de témoignages d'acteurs de terrain.

ANACT : 192 avenue Thiers, CS 800 31, 69457 Lyon Cedex 06 (www.anact.fr).

LEROUX T., PINSONNAULT-SKVARENINA A.

Revue de la littérature sur les liens entre la surdit  professionnelle et la presbyacousie

Rapport scientifique R-1014. Institut de recherche Robert-Sauv  en sant  et en s curit  du travail (IRSST), 2018, 97 p.

Une revue de la litt rature a  t  r alis e pour r pondre   une s rie de questions concernant le processus d'apparition de la surdit  professionnelle. L'objectif g n ral du projet visait   documenter comment survient la surdit  professionnelle en relation, plus particuli rement, avec la presbyacousie. Cette revue de la litt rature visait plus sp cifiquement   d terminer si l'exposition au bruit peut acc l rer le processus de la presbyacousie,    tablir si l'utilisation de facteurs de correction peut permettre de discriminer la surdit  professionnelle de la presbyacousie et    valuer comment  volue la surdit  apr s

l'arr t de l'exposition   un bruit excessif au travail. Une trentaine d' tudes publi es depuis 2000, r alis es aupr s de sujets humains ou avec des mod les animaux, ont  t  analys es. Les  tudes animales d montrent clairement que l'exposition au bruit acc l re le processus de la presbyacousie. Les  tudes humaines pr sentent des r sultats qui vont dans le m me sens. Plusieurs auteurs sugg rent d'ailleurs de modifier le concept classique de la presbyacousie liant ce type de perte auditive au seul effet du vieillissement par un concept proposant plut t que la perte auditive observ e avec l' ge est la r sultante d'un effet cumulatif et synergique de facteurs de risque d'atteinte   l'audition, parmi lesquels on trouve l'exposition au bruit. Les donn es r centes, examin es dans cette revue de la litt rature, remettent en cause la valeur des facteurs de correction bas s sur la pr misses que la lente d gradation des seuils auditifs est uniquement attribuable   un facteur de vieillissement intrins que, alors que des preuves existent voulant qu'une part de cette atteinte pourrait bien venir de l'exposition au bruit. Par ailleurs, chez le mod le animal, une d g n rescence des structures anatomiques de l'audition a  t  observ e plusieurs mois, voire plusieurs ann es, apr s l'arr t de l'exposition au bruit. Certaines  tudes d montrent d'ailleurs que l'atteinte continue de progresser au-del  du simple effet du vieillissement. Bien qu'il n'y ait pas, pour le moment, d' tude longitudinale de m me nature chez l'humain, les recherches en ce sens progressent rapidement.

IRSST : 505 boulevard de Maisonneuve Ouest, Montr al,

Qu bec H3A 3C2, Canada (www.irsst.qc.ca).

BARNAY T., BEN HALIMA B., BEN HALIMA M.A., DUGUET E. et al.

Cons quences de la survenue du cancer sur les parcours professionnels : une analyse sur donn es m dico-administratives

Rapport de recherche 106. Centre d' tudes de l'emploi et du travail (CEET), 2018, 161 p.

Ce rapport  tudie les risques   court et moyen termes de la survenue d'un cancer sur l'emploi et l'activit . Il utilise la base de donn es Hygie, produite par l'Institut de recherche et documentation en  conomie de la sant  (IRDES)   partir des donn es administratives de la Caisse nationale de l'assurance maladie et de la Caisse nationale d'assurance vieillesse. Hygie permet de reconstituer la carri re de l'individu ainsi que les  v nements de sant . Une premi re partie exploite la dimension r trospective li e   la carri re et confirme l'effet p nalisant du cancer sur l'activit  et l'augmentation des arr ts maladie. Les r sultats d'un mod le de double diff rence avec appariement exact montrent la persistance des effets de la maladie sur l' loignement du march  du travail, la probabilit  d' tre employ  au moins un trimestre dans l'ann e diminuant jusqu'  un horizon de cinq ans. L'effet des douze cancers les plus pr valents dans la base Hygie et des maladies chroniques ayant un impact potentiel sur le march  du travail a  t  mesur . Les effets les plus marqu s sont relatifs au cancer du poumon et des bronches,   la schizophr nie et au VIH. Les maladies chroniques autres que

le cancer ont des effets nettement plus atténués, probablement parce que leur traitement au long cours améliore la qualité de vie. Une seconde partie du rapport explore la dimension panel de l'échantillon pour étudier les transitions professionnelles consécutives au diagnostic de cancer. Elle montre que la population touchée rencontre de grandes difficultés pour rester dans l'emploi, ou y retourner. Ces difficultés sont accentuées pour les salariés débutants ou ayant connu une carrière peu stable, ou marquée par des arrêts maladie significatifs. De plus, les séquelles des soins induisent un passage plus fréquent vers le chômage et l'inactivité, au détriment de l'emploi. Développer les modes d'accompagnement professionnel pour des personnes dont les carrières ont été plus heurtées, et dont le statut socioprofessionnel est moins protecteur, serait donc une des pistes d'amélioration de leurs conditions de vie.

**CEET : « Le Descartes »,
29 promenade Michel Simon,
93166 Noisy-le-Grand Cedex
(www.cee-recherche.fr).**

COLLARD D.

Le travail, au-delà de l'évaluation. Normes et résistances

Clinique du travail. Éditions Érès, 2018, 266 p.

Certains milieux de travail connaissent une inflation des normes aux finalités multiples (instaurer de la transparence, garantir un service de qualité, orienter les comportements, inciter à l'excellence, améliorer l'évaluation du personnel). Or, ces normes peuvent corseter l'activité des salariés, les empêcher de

réaliser un travail de qualité, les démotiver, voire être source de souffrance au travail, fragiliser les collectifs de travail en place mais aussi générer des actions de résistance. À travers trois univers professionnels (les agents d'ambiance ou d'escale à la SNCF, les agents d'accueil d'une préfecture, et les enseignants-chercheurs d'une université), l'ouvrage rapporte comment et pourquoi de nouvelles normes ont été instaurées, analyse les effets induits, pointe les risques de dérive potentielle pour la société et esquisse des pistes de réflexion pour repenser la question de l'évaluation du travail.

Éditions Érès : 33 avenue Marcel Dassault, 31500 Toulouse.

HUBAULT F. (Ed)

La centralité du travail.

I. L'activité en question. II. De l'amélioration des conditions de travail (ACT) à la qualité de vie au travail (QVT) : quelle(s) évolution(s) des manières de voir, des manières d'agir ?

Collection Le travail en débats. Série Séminaire Paris 1. Octarès Éditions, 2018, 228 p.

Cet ouvrage réunit les contributions de deux séminaires.

Le premier séminaire remet en question l'activité telle que les ergonomes la définissent, en dissociant travail prescrit et travail réel. Quant au second séminaire, il traite du concept de la « qualité de vie au travail » (QVT) (remplaçant peu à peu le concept de l'« amélioration des conditions de travail » (ACT)) en s'interrogeant sur la place et le contenu de l'activité au sein de ce nouveau concept.

Octarès Éditions : 11 rue des Coffres, 31000 Toulouse.

PERONNAU F. (Ed), BILLY A., CAMPO O., CHARRON E. et al.

Repenser les lieux de travail. Le lieu de travail dans tous ses états !

Éditions Le Moniteur, 2017, 301 p.

L'organisation du travail est profondément transformée par le renouvellement des structures économiques et sociales, notamment sous l'effet de la révolution numérique et de la globalisation. Les contraintes spatiales et temporelles se distendent, les modèles de management évoluent, de nouvelles formes de travail apparaissent, qui modifient la relation entre l'homme et son espace mais aussi la stratégie d'implantation et le rapport au territoire des entreprises. L'ouvrage, richement illustré de projets et lieux de travail innovants, aborde dans un premier temps les ruptures démographiques, sociétales, économiques, environnementales et technologiques qui redessinent les frontières du travail. Dans un deuxième temps, il souligne l'impact de ces mutations sur les lieux de travail à travers des fonctions fondamentales des entreprises telles que la formation, la production, la commercialisation, l'innovation ou encore la vie en entreprise. Des témoignages de socioéconomistes, d'entrepreneurs, d'aménageurs et d'opérateurs immobiliers complètent l'analyse. Enfin, un guide de bonnes pratiques, composé de dix fiches thématiques selon les quatre temps principaux d'un projet, parachève l'ouvrage destiné aux dirigeants d'entreprises proactifs dans l'intégration de l'évolution des espaces de travail dans leur déploiement stratégique, ainsi

qu'aux directeurs immobiliers, architectes d'intérieur et aménageurs d'espaces.

Éditions **Le Moniteur** : Anthony Parc 2, 10 place du Général de Gaulle, La Croix de Berny, BP 20 156, 92186 Antony Cedex.

IVANOV I.D. (Ed), SANTOS-O'CONNOR F. (Ed), MUDGAL S., ALLEGIANZI B. et al.
Occupational safety and health in public health emergencies. A manual for protecting health workers and responders (La santé et la sécurité au travail au sein des services d'urgence de santé publique. Un manuel pour la protection de la santé des travailleurs et des intervenants d'urgence).

International Labour Office (ILO), 2018, 129 p. (EN ANGLAIS)

Ce manuel donne un aperçu des principaux risques en matière de santé et de sécurité au travail (SST) auxquels sont confrontés les intervenants en cas d'urgence, lors d'épidémies et d'autres situations d'urgence (catastrophe naturelle, incident chimique, accident nucléaire et urgence radiologique et zone de conflit). Il s'adresse autant aux experts, aux fonctionnaires des organismes d'intervention d'urgence ou responsables de la SST de pays à forte concentration de risques d'urgence qu'au personnel des organismes responsables de l'application du Règlement sanitaire international (RSI) de l'OMS (Organisation mondiale de la santé), des agences gouvernementales œuvrant dans les secteurs de la santé et du travail, ou exerçant au sein des organisations internationales ou non-gouvernementales, des organismes humanitaires et caritatifs, d'organisations

professionnelles, dans les hôpitaux et autres établissements de soins de santé, au sein d'entreprises publiques et privées, de forces de sécurité, ainsi qu'aux employeurs et syndicats. L'objectif est d'aider ces organisations en vue de mieux se préparer et de mieux réagir à ces événements. Le manuel, particulièrement axé sur les besoins des organisations à faibles ressources, fournit des conseils techniques sur les bonnes pratiques de gestion de l'eau et de l'assainissement : réduire les expositions professionnelles, les blessures, les maladies et les décès chez les intervenants ; diminuer le stress et réduire les appréhensions ; et promouvoir la santé et le bien-être des acteurs de la santé. Le manuel s'organise en trois parties principales : les outils de gestion et les stratégies de gestion de la SST dans les situations d'urgence ; la présentation d'une typologie d'intervention communautaire en matière de SST selon différents scénarii d'urgence ; une collection d'outils et de ressources destinée à fournir un soutien pratique aux acteurs SST impliqués dans les situations d'urgence et les épidémies.

ILO : CH-1211 Genève 22, Suisse (www.ilo.org).

CIBERT-GOTON ANDANT V., MASET C., MONESTIER S., RIZZO C. et al.

Réglementation en santé sécurité au travail. Édition 2018/2019.

Éditions Tissot, 2018, 665 p. Cet ouvrage a pour objet de présenter de manière synthétique la réglementation en matière de santé et de sécurité au travail. Il expose en particulier les modes d'évaluation des

risques professionnels, les grandes familles de risques et les règles associées, la formation à la sécurité, les instruments de la prévention. Il expose en outre les règles relatives à la prise en charge des accidents du travail et des maladies professionnelles, aux mises en œuvre des responsabilités et au fonctionnement des acteurs de la prévention. Chaque thématique est accompagnée de décisions de jurisprudence qui sont analysées par les auteurs et viennent illustrer la présentation de la réglementation.

Éditions **Tissot** : CS 80109, 74941 Annecy-le-Vieux Cedex.

La radioprotection des travailleurs. Exposition professionnelle aux rayonnements ionisants en France : bilan 2017.

PSE-SANTÉ 2018-000005.

Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN), 2018, 124 p.

Le bilan de la surveillance des expositions professionnelles aux rayonnements ionisants concerne l'ensemble des secteurs d'activité soumis à un régime d'autorisation ou de déclaration, y compris ceux de la défense, dans les domaines des activités médicales et vétérinaires, de l'industrie nucléaire ou non nucléaire, de la recherche et de l'enseignement, ainsi que les secteurs concernés par une exposition à la radioactivité naturelle. L'effectif suivi en 2017 dans le cadre des activités soumises à autorisation ou à déclaration est en augmentation de 0,9 % par rapport à 2016, avec 360 694 travailleurs. Parallèlement, la dose collective mesurée par dosimétrie externe passive s'établit à 53,5 h.Sv

pour 2017, contre 66,7 h.Sv en 2016. Avec une forte baisse par rapport à 2016 (- 20 %), cette valeur marque une rupture par rapport à celles observées en 2015 et 2016. Cette baisse significative de la dose collective est liée majoritairement à une baisse d'activité dans le domaine du nucléaire (volume de travaux de maintenance chez EDF moindre qu'en 2016) et de façon complémentaire à un changement méthodologique de plusieurs laboratoires de dosimétrie, intervenu courant 2017, qui évite de sous-estimer le bruit de fond lorsque le dosimètre témoin n'est pas retourné par l'employeur avec les dosimètres individuels. La dose individuelle annuelle moyenne, d'une valeur de 0,72 mSv, est quant à elle stable par rapport à l'année précédente. Parmi les 12 712 travailleurs ayant reçu plus de 1 mSv (limite annuelle réglementaire fixée pour la population générale), 2 079 travailleurs ont reçu une dose annuelle supérieure à 5 mSv. Une dose externe annuelle

supérieure à 20 mSv (limite réglementaire de la dose efficace fixée pour les travailleurs) a été enregistrée pour 2 travailleurs. Quatre cas de dépassement de la limite de dose équivalente aux extrémités (500 mSv) ont également été enregistrés. Ces tendances générales masquent cependant des disparités importantes dans la répartition des effectifs et des doses selon les domaines d'activité. Ainsi, le domaine médical et vétérinaire, qui regroupe la majorité des effectifs suivis (57,9 %), et le domaine de la recherche (3,4 % des effectifs) présentent les doses individuelles annuelles moyennes les plus faibles, inférieures à 0,30 mSv. Les travailleurs du nucléaire et de l'industrie non nucléaire, représentant ensemble 27,4 % des effectifs suivis, reçoivent les doses individuelles moyennes les plus élevées (respectivement 1,28 mSv et 0,89 mSv).

**IRSN : 31 avenue de la Division
Leclerc, 92260 Fontenay-aux-Roses
(www.irsn.fr).**